

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **15 (1877)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184166>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Faire jaillir des cieux un flot de poésie,  
Répandre tour à tour le sourire ou les pleurs,  
Enivrer tous les sens et ravir tous les cœurs,  
Voilà le sort de l'Harmonie.

Voix des airs, voix des cieux, sublimes mélodies,  
Brises dans les bois verts, murmures du torrent,  
Chants des pâtres remplis de douces rêveries,  
Répétés par l'écho mourant.

Chants de deuil étouffés des nations esclaves,  
Chants de gloire et d'espoir d'un peuple révolté,  
Chants triomphants de ceux qui brisent leurs entraves.  
Nobles chants de la Liberté.

Vibrez longtemps encor dans ma belle patrie,  
Chants de reconnaissance et de joie et d'amour !  
Fleur de la liberté ne sois jamais flétrie,  
Epanouis-toi chaque jour.

O musique ! à ta voix l'homme se sent renaître,  
Tu répands dans son âme un avant-goût des cieux ;  
Et les arrêts de Dieu semblent se reconnaître  
Dans les chansons de nos aïeux.

### Lo bordon de Dzâteins.

Dzâteins, lo 10 janvier dè sti an.

A vo que vo z'écridè per dessus lo Conteu.

On no z'a racontà voutrè gandoisès que vo mettè su voutron papai ; mà vîgno vo derè que vo z'êtes bin n'hardi dè mettè dâi z'affèrès su cliâo dè Dzâteins, que n'est rein què dâi meintès, que n'ia pas pi on mot dè verè ; et pi que vo z'a-t-on fé po no mettè dinsè pé la leinga dâo mondo ?

L'autra né su z'u âo Chasseu, tsi Deppieraz, que y'é demandâ iena dè cliâo novallès quartettès et que iavâi quie on pecheint niô dè dzeins qu'accutavon ion que liaisâi on espèce dè novelliste que l'est don lo Conteu. Adon ion dè cliâo coo mè fâ : « Vo z'ai chaleu, pé Dzâteins, cliâo dè Lozena lai vont allâ ai bords... » Ai bords!! que dâo diablo est-te onco çosse, que mè su de!... L'est verè que l'est pliein dè voleu per lé ; se bâyî se voudront petêtrè veni no robâ nourê thêlo po avâi lo mà, kâ binsu que por leu, lè z'avelhiès et lè bords l'est tot lo mémo diablo. Tot parâi poivo pas cein crairè et l'âo z'é de : Caisi vo bedans ! Adon m'ont montrâ lo foliet ique iô cein étâi marquâ et y'é liaisu : *Deux cloches seront transportées, le bourdon de Joutens-Mézery* et pi onco on outra, que y'é de : « n'est sacrédié pas dâi bords que vollion, l'est bo et bin noutra cliotse, » et cliâo lulus dè pé lo Chasseu fasont dâi recafâiès que cein mè... quiet!... cein mè démedzivè. Pâo-t-on mettè dâi tôle folérâ su lè gazetètès, que mè su peinsâ, et y'aré rizu tot coumeint lè z'autro se n'iaivâi pas z'u que noutra cliotse l'est on bordon. Quin mépris ! kâ voudré bin savâi se le bordené ! T'einlêvâi-te pas po dâi pétaquins ! Onna cliotse qu'a lo pe bio son dè tot lo canton après cliâ dè Malapalud!! Se l'aviont de que l'étâi on *guelin* âo bin on *senau*, pacheince, y'aré de : c'est rein què pé dzolozî que diont dinsè ; mà on *bordon*!... crrré non!... pu pas cein avalâ. Porquie ne diont te rein dè cliâ dè Prelhy, ni dè cliâ d'Epalandze, que ne vaillon pas pipetta à coté

dè la noutra. Et lè leu pé Lozena ! que y'ein a iena qu'on derâi on vilho bernâ cabossi que fiaî contrè on cassotton feindu. N'ont pas dè quiet tant sè bragâ ; mà on derâi que du que l'ont on tsemin dè fai à quetalla tot lo resto dâo canton n'est què dè la moqua dè tsat. Que sè quetalléyon, se vollion, se sont trâo tsaroppès po allâ à pî du la gâra, mà que n'insurtéyon pas lè bravès dzeins ! oùdè vo ?

Djan MOUZET.

Nous avons raconté dernièrement l'histoire d'un commis d'exercice disant à ses conscrits : « Au commandement de halte ! on rapproche vivement le pied qui est à terre de celui qui est en l'air et on ne bouge plus ! » Cette boutade a longtemps préoccupé un enfant, cherchant le moyen de satisfaire à ce commandement.

« Tu comprends Charles, lui disait son frère aîné, qu'il est impossible de mettre à la fois les deux jambes en l'air.

— Comment, on ne peut pas ! regarde seulement !

Le moutard se couche sur le dos et lève une jambe.

— Commande maintenant halte ! dit-il à son frère et tu verras si je ne mets pas les deux pieds en l'air.

Dans un déjeuner de savants, la conversation tomba sur les étymologies, et chacun de proposer celles qu'il croyait les plus curieuses et les plus probables. Un des assistants, qui n'avait pris qu'une faible part à la discussion, prit enfin la parole et indiqua les suivantes, qui obtinrent l'assentiment général : *Chaudron*, espèce de vase que l'on met au feu, parce qu'il est *chaud* et *rond*. — Le *pentalon* est ainsi appelé, parce qu'il *pend* jusqu'au *talon*. »

Un propriétaire d'hôtel nous disait l'autre jour, en nous parlant d'un étranger qui venait de partir sans prendre congé : ce coquin me doit la pension d'une année à peu près. Cependant, je suis encore content d'une chose. Ma femme insistait pour que je lui en augmentasse le prix, et j'ai parbleu eu bonne chance de ne l'avoir pas écoutée, car autrement je perdrais au moins cent quatre-vingt francs de plus.

Malgré une pluie torrentielle, quelques amateurs de la pêche à la ligne, postés sur le nouveau quai de Vevey, persistaient courageusement à attendre que les poissons voulussent bien *mordre*. Un passant, attiré par la curiosité de ce spectacle, s'approche un instant et allait continuer sa route lorsqu'un brave homme lui dit : Ne trouvez-vous pas que c'est folie de pêcher par un temps pareil?... Figurez-vous, *Mossieu*, qu'il y a une heure qu'ils bravent ces torrents de pluie ; pourquoi ? pour quelques misérables *bolliats*...

— Une heure, dites-vous ; en êtes-vous bien sûr ?

— Parbleu, si j'en suis sûr ! il y a une heure que je les regarde.

Mme C. rentre chez elle et cherche une lettre qu'elle a laissée sur son secrétaire ; elle appelle sa domestique :

— Avez-vous pris la lettre qui était là ?

— Oui, madame, je l'ai portée à la poste.

— Mais il n'y avait pas d'adresse.

— Oh ! je sais bien, mais j'ai cru que madame ne voulait pas qu'on sache à qui elle écrivait.

En police correctionnelle :

*Le président.* — Accusé, comment vous appelez-vous ?

*L'accusé.* — Jean Frémy, doreur.

*Le président.* — Je ne vous demande pas vos impressions.

Les habitués d'un café de notre ville se plaignaient l'autre jour de ce que plusieurs de leurs amis ne se montraient presque plus depuis quelques semaines, retenus par ces liens qui vous enserrant si tendrement à l'approche du mariage :

• — Consolez-vous, leur dit un des anciens habitués, si l'amour nous les enlève, l'hymen nous les ramènera.

Un abonné de Morges nous écrit : « Nous lisons dans le n° 1 de votre journal que deux campagnards peu au courant des nouvelles mesures ont demandé un hectolitre de vin dans un café de Lausanne ; j'ai lieu de supposer qu'ils étaient associés avec un brave paysan des environs de Morges qui demandait l'autre jour au charcutier un kilomètre de saucisse à griller. »

Nous livrons à l'appréciation de nos lectrices les détails suivants empruntés au *Petit Marseillais* :

« A côté des industries invraisemblables, il y a les industries connues de tous et qui étalent pompeusement leurs annonces dans un style spécial sur tous les murs des grandes villes, parmi elles, la parfumerie est certainement celle qui tient le plus de place et fait le plus de dupes... »

« Plus de rides ! » « Grâce à l'eau de X... mère et filles sont sœurs ! » « Jeunesse éternelle avec la pâte de lys ! » etc., etc., etc...

Les femmes se laissent prendre à ces annonces hyperboliques et elles achètent très cher petits pots et petits flacons, persuadées qu'ils contiennent des secrets de beauté... Or, ces petits récipients si bien dorés, si bien emballés de faveurs et porteurs de noms si gracieux, si alléchants, ne contiennent généralement que de l'eau claire aromatisée ou une graisse épurée et parfumée s'il s'agit de pommade... de crème, comme cela se nomme dans le langage *ad hoc*.

Dire que ces produits sont quelquefois malfaisants serait leur faire trop d'honneur, ils sont généralement fort innocents ; mais n'est-ce pas acheter un peu cher une fiole d'eau de Seine que de la payer 5, 10 ou 20 francs, comme l'*Eau de Ninon*, par exemple, qu'on vend rue du Quatre-Septembre, accompagnée d'une brochure qui raconte comment le secret de la célèbre Mlle de Lenclos, sa recette infailible pour rester belle, a été retrouvée par l'auteur de l'*Eau de Ninon*.

Voici exactement la composition de ce liquide : Une partie

de glycérine pure et une autre d'eau de rose très faible, avec une imperceptible pointe d'essence de verveine. Le flacon coûte 20 francs. Pour un franc, en achetant les produits au détail, et pour 50 centimes, en les achetant en gros, il est facile de se procurer un litre d'*Eau de Ninon*, mixture assez bonne d'ailleurs pour la conservation de la peau. Quant à la *Lotion Guerlain*, qui coûte 10 francs le flacon, je crois, sa composition est plus simple encore, c'est de l'eau saturée de quelques gouttes de lait d'amandes. Chaque flacon revient à 15 centimes à son inventeur.

Le fluide *Jatif* de Jones, boulevard des Italiens, contre les gerçures (une fiole minuscule, 5 fr.) est tout simplement de la glycérine *abimée* par une épuration particulière qui la rend moins grasse. Je pourrais citer cent exemples de ce genre. La poudre de riz est généralement confectionnée avec de l'amidon et du bismuth. L'amidon vaut mieux. L'*Eau des Fées*... mais je m'arrête. Mme Sarah Félix s'est conquis les sympathies du monde élégant, du monde officiel et même du monde médical, il serait de mauvais goût de ne pas faire sa part dans ce concert d'éloges. Après tout, la la parfumerie des fées n'est pas malfaisante, c'est déjà beaucoup. Mais ne pourrait-on arriver à faire comprendre au sexe *faible* que tous les produits des parfumeurs en renom ne l'embellissent pas du tout, bien au contraire, et que si les femmes veulent être sûres des acquisitions qu'elles font, au point de vue de la conservation de leur visage, c'est à un bon pharmacien qu'elle doivent demander la glycérine, l'huile d'amandes douces, le beurre de cacao et le blanc de baleine qui sont les bases de toutes les productions dorées sur tranche que vendent nos parfumeurs sous des noms plus ou moins suaves ?...

Je ne dirai rien des fards et des teintures, s'ils font du mal à ceux qui s'en servent et s'ils les payent très chers... tant mieux.

## THÉÂTRE DE LAUSANNE

Les représentations dramatiques de la troupe de M. Vaslin continuent à recueillir de vrais succès. Mardi dernier, la représentation du *Mari de la dame de Chœur* et des *Cinq filles de Castillon* a provoqué une gaieté qui se traduisait encore le lendemain sur les visages de ceux qui y avaient assisté. Depuis longtemps, répétait-on de tous côtés, nous n'avons passé soirée plus amusante.

Jeudi, même succès dans les *Pattes de Mouche*, de Sardou. Deux artistes entre autres se sont réellement distingués. Jamais nous n'avons vu M. Bulot jouer avec plus de verve et de naturel ; jamais Mme Brémont n'a mis dans l'interprétation plus d'élégance de diction, plus de finesse dans son jeu. Ce sont là des soirées dont on garde un charmant souvenir.

Demain, 14 janvier, *Pierre-le-Noir* ou les *Chauffeurs*, grand drame historique en 6 actes.

**Les cinq filles de Castillon,**  
comédie en 1 acte.

On commencera à 7 heures.

L. MONNET.

## PAPETERIE L. MONNET

### CARTES DE VISITE

très soignées et livrées dans la journée.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY